

**GUIDE PRATIQUE D'INITIATION  
AUX ACTIVITES EDUCATIVES ET  
PREVENTIVES POUR LA LUTTE CONTRE  
LA CIRCULATION NON CONTROLEE  
DES ARMES LEGERES**

**A L'USAGE DES FORMATEURS ET ENSEIGNANTS  
DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONDAIRE GENERAL**

**VERSION 2004**

## **SOMMAIRE**

**SIGLES ET ABREVIATIONS** .....

I – Préface .....

II - Introduction .....

III - Objectifs du Guide .....

IV - Clarification des concepts clés.....

V - Les activités à réaliser .....

*1. Les activités de classe* .....

        - Les compétences exigibles.....

        - Le développement des compétences.....

*2. Autres activités* .....

VI - Pages documentaires.....

VII - Bibliographie .....

## **I - PREFACE**

Le présent Guide d'initiation aux activités d'Education pour la prévention de la circulation non contrôlée des armes légères est publié dans le cadre du programme de l'Education à la Citoyenneté, aux Droits et à la Paix pour aider les enseignants et formateurs impliqués dans le programme de la paix en général et dans la prévention de la prolifération des armes légères en particulier.

Il répond aux besoins exprimés par les acteurs de l'éducation et particulièrement par les enseignantes et enseignants des régions de Ziguinchor, Kolda et Tambacounda d'avoir un outil leur permettant de renforcer et de compléter les actions de prévention des problèmes posés par la prolifération des armes.

Compte tenu de l'importance de l'éducation préventive, ce guide apporte sa contribution au légitime combat pour l'élimination de l'utilisation abusive et des armes légères dans tous ses aspects. Il est essentiel que les formateurs soient en mesure d'informer la jeunesse de l'ampleur des conséquences néfastes de détention abusive d'armes légères et de leur faire prendre conscience de la responsabilité qui leur incombe de lutter dès le bas âge contre ce fléau.

Ce document rejoint les préoccupations énoncées par la Commission Internationale de l'Education pour le Vingt et unième siècle (UNESCO, 1996) qui considère l'éducation « comme un processus permanent d'enrichissement des connaissances, des savoir-faire, mais aussi, et peut être surtout, comme une construction privilégiée de la personne et des relations entre les individus, entre les groupes, entre les nations ».

L'école ne peut plus rester indifférente aux problèmes qui l'entourent. Elle est appelée à initier et à soutenir des actions de prévention de l'utilisation abusive d'armes et des conflits de son milieu.

Cette indispensable collaboration « Ecole-Milieu » va s'organiser autour des apprentissages scolaires en même temps qu'elles apportent des solutions en termes de solutions concrètes aux problèmes posés par les armes légères et par certains jeux des enfants incitant à la violence.

**Prof. Moustapha SOURANG**

*Ministre de l'Education*

## **INTRODUCTION**

La menace qui pèse sur la planète n'est pas uniquement un problème d'ordre public, économique et juridique, elle est aussi une affaire d'éducation, c'est à dire d'acquisition d'attitudes, de connaissances et de comportements. Pour le GRA-REDEP la lutte contre la prolifération des armes légères est avant tout une question d'Education qui dépend d'un changement radical du cœur humain.

La réalisation d'un Guide d'initiation aux activités pour la prévention de la circulation non contrôlée des armes légères, vient pallier une lacune en matière de formation et de sensibilisation aux mesures et techniques de prévention des effets désastreux de la circulation et de l'utilisation illégales des armes légères.

Conçu dans une approche de l'entrée par les compétences, ce document répond aux besoins exprimés particulièrement par les populations de la Casamance et de Tamba d'avoir un outil permettant d'initier et de renforcer les actions de prévention de la circulation, de la détention et de l'utilisation abusives d'armes légères.

Au fond, ce Guide est un complément novateur et indispensable aux outils disponibles pour l'éducation à la démocratie citoyenne, aux droits humains et à la paix.

Résultat d'un travail collectif, il s'adresse aux enseignants et aux formateurs communautaires. Il constitue un outil pédagogique leur offrant des indications théoriques et pratiques sur l'impact du commerce et de l'utilisation illicite d'armes légères.

La prévention de la mauvaise circulation des armes légères a besoin d'utiliser une méthodologie active et participative pour rejoindre les jeunes les activités scolaires et communautaires. Les dessins, les jeux de rôle, de théâtre et les clips vidéo stimulent les enfants en dialogue et au partage d'expérience, en les aidant à exprimer leurs sentiments et leurs opinions sur les conséquences de l'utilisation abusive d'armes légères et de jeux dangereux.

## **I - OBJECTIFS DU GUIDE**

Ce guide vise, notamment, à amener les destinataires à :

### **Prendre connaissance...**

- Des notions de paix d'armes légères, des conséquences et impacts de la circulation non contrôlée d'armes légères ;
- Des raisons qui amènent des gens à prévenir la circulation non contrôlée des armes légères ;
- Des textes nationaux de l'Assemblée Générale des Nations-Unies et de la CEDEAO sur la nécessité de prévenir et de combattre la prolifération des armes.

### **Prendre conscience...**

- Des dangers véhiculés par l'utilisation abusive d'armes légères et de certains jeux dans notre société;
- Que chacun de nous est responsable de la prévention de la mauvaise circulation des armes, de conflits et de la construction de la paix .

### **Comprendre ...**

- Qu'au delà des différences liées à l'identité culturelle de chaque personne, tous les êtres humains font partie d'une seule et même humanité ;
- La dialectique Paix et Développement à travers des activités éducatives et préventives sur les armes légères.

### **Poser un regard critique ...**

- Sur les conséquences néfastes de l'utilisation abusive d'armes légères;
- Sur les jeux dangereux présents dans le quotidien des jeunes, à l'école, dans les quartiers et dans la société en général;
- Sur l'image que projettent l'utilisation des armes et les jeux guerriers au regard des cadeaux offerts aux enfants ;

### **Développer...**

- Une attitude à la tolérance et à la non-violence ;
- Une attitude favorable à la lutte contre la possession abusive d'armes légères et d'objets incitant à la violence;
- Un sentiment de solidarité à la campagne sur les armes légères ;
- Une attitude responsable vis à vis des violations des droits de l'homme et s'engager à éliminer ces violations par les voies de résolution pacifiques;

### **Agir ...**

- En s'engageant personnellement dans des actions concrètes visant le changement de comportement des jeunes face à la circulation non contrôlée des armes légères ;
- En s'engageant activement à promouvoir l'éducation pour la prévention de la mauvaise utilisation des armes légères;
- En posant des gestes concrets pour favoriser le respect des droits et devoirs de chacun, la paix et le mieux-vivre ensemble;
- En impliquant les jeunes dans la lutte contre l'utilisation abusive des armes légères.

## **II - POURQUOI UNE EDUCATION POUR LA PREVENTION DE LA CIRCULATION NON CONTROLEE DES ARMES LEGERES?**

### ***a) Contexte***

Dans son rapport publié en juin 2001 sur la prévention des conflits armés, le Secrétaire Général des Nations-Unies, Koffi ANNAN met l'accent sur le rôle important des ONG dans la prévention des conflits et la construction de la paix. Il appelle vivement au changement « d'une culture de réaction à une culture de prévention ».

L'acte constitutif de l'UNESCO le précise : « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ». L'Education aux activités de prévention de la circulation non contrôlée d'armes légères peut devenir un instrument pour lutter contre le trafic et la prolifération illicites d'armes légères. En ce sens, le fait d'associer les jeunes à cette lutte par l'éducation et la formation va bousculer les adultes et les autorités à revoir leur manière d'utiliser les armes légères.

C'est aussi l'une des recommandations de la conférence de l'ONU sur les armes (New York les 09-10 Juillet 2002 Programme d'action) : « Promouvoir un dialogue et une culture de la paix en encourageant, selon qu'il convient, les programmes d'éducation et de sensibilisation au problème du commerce illicite d'armes légères sous tous ses aspects et en y faisant participer tous les secteurs de la société ». 47% de la population du Sénégal ont moins de 15 ans. Les enfants sont en moyenne à l'école pour une moyenne de 08 heures pour environ 180 jours par an et par une durée obligatoire d'au moins 06 ans par enfant. Plus de 40 000 enfants sont inscrits dans les écoles primaires de Dakar. Aujourd'hui, les enfants passent de moins en moins de temps avec leurs parents occupés et de plus en plus de temps dans les Institutions (écoles, clubs G.S...).

Les enseignants et enseignantes sont capables d'influencer les normes et attitudes, les comportements au sein d'un groupe d'enfants. Ils connaissent bien leurs élèves et peuvent mieux développer une stratégie de prévention pour rendre les élèves conscients des dangers, de l'utilisation des jouets guerriers.

### ***b) Finalités et Buts***

- L'Education pour la prévention aux dangers de la circulation non contrôlée des armes légères vise à :
- Faire acquérir aux apprenants les connaissances et les attitudes nécessaires à une vie harmonieuse sans violence ;
  - Former des citoyens conscients des problèmes causés par le trafic et la prolifération illicites d'armes légères ;
  - Aider les jeunes à abandonner l'usage de jouets guerriers ;
  - Aider les jeunes à devenir des citoyens capables de prévenir et de lutter contre le commerce et l'utilisation illicites des armes légères ;
  - Contribuer à la rénovation du système éducatif, tant dans ses contenus que dans ses méthodes en plaçant l'apprenant au centre de l'action éducative ;
  - Favoriser l'apprentissage de la culture de paix, le sens de la solidarité et de la responsabilité ;
  - Préparer les jeunes à adopter des comportements responsables en vue de contribuer la prévention du commerce et de la prolifération illicites d'armes légères

### **III – IMPACTS DESASTREUX DE LA CIRCULATION NON CONTROLÉE DES ARMES**

#### Impacts sur les enfants

- Les enfants sont affectés de façon disproportionnée
- 02 millions tués dans les années 90
- affectés aussi par la malnutrition, la maladie et les affections qu'on peut prévenir
- 120 000 enfants soldats en Afrique.

#### Impacts sur les hommes et les garçons

- Les hommes sont les principaux utilisateurs et les principales victimes. Les jeunes garçons sont les premières cibles pour la conscription ;

#### Impacts sur les femmes et les jeunes filles

- Leur possession peut être l'expression d'un renforcement ou d'une menace personnelle et contre les familles ;
- En temps de conflit
  - Risque majeur de blessure et de mort en tant que population civile ;
  - Cibles de viols, de violence sexuelle, de prostitution, du VIH
  - Cibles en tant qu'"épouses" d'enfants soldats
- En temps de paix
  - Risque majeur de violences domestiques.

#### Impacts sur le Développement

- Une guerre civile typique rend un pays 15% plus pauvre qu'avant : 30% de plus de personnes vivant dans la pauvreté absolue ;
- Dépenses militaires privilégiées au détriment du social ;
- Croissance économique – le conflit ougandais coûte US\$ 100 000 par an ;
- Destruction des vies, des moyens d'existence, des infrastructures, des libertés

Chaque année, les armes tuent en moyenne plus d'un demi million d'hommes, de femmes et d'enfants. Des milliers d'autres personnes sont mutilées, torturées ou bien contraintes de fuir leur domicile.

- L'exploitation brutale des ressources : diamant, pétrole, cuivre, bois précieux, coltan, or et d'autres minerais qui auraient pu entraîner une hausse du développement ont été utilisés pour financer les conflits et la répression en Angola, en Sierra Léone, en Papouasie Nouvelle Guinée, au Cambodge, au Libéria et en République Démocratique du Congo ;
- La dégradation de l'environnement : au Libéria, l'exploitation forestière destructive a non seulement financé des achats d'armes, mais a également mis en danger l'intégrité écologique future de ces forêts tropicales gravement menacées ;

## IV - CLARIFICATION DES CONCEPTS CLES

### 1. CONCEPTS LIES AU THEME

#### □ Qu'est ce qu'une arme légère ?

Les armes couramment appelées légères sont les revolvers, les fusils d'assaut, les carabines militaires et non militaires, les canons anti-aériens portatifs, les lance-missile et grenades, les mines anti-personnelles. Elles se caractérisent par la facilité avec laquelle on peut les transporter et les transférer d'un endroit à un autre.

### TYPOLOGIE DES ARMES LEGERES

#### □ Qu'est ce que le droit ?

- L'élément qui lie les membres d'une communauté dans leur adhésion à des normes et valeurs reconnues ;
- Un ensemble de règles régissant le comportement et qui reflète les idées et les préoccupations de la société ;

Deux types de droit international

- Le Droit Privé International régit les relations entre les personnes privées des différents Etats ;
- Le Droit Public International régit les relations entre les Etats sous toutes les formes, qu'il s'agisse des guerres, des frontières, de l'environnement, du commerce international et des droits de l'homme
  - Peut être universel (s'applique tous les états) ou régional (s'applique à un groupe d'états (ayant des liens géographiques ou idéologiques)).

### QU'EST CE QUE LE DROIT INTERNATIONAL ?

- La loi qui fonctionne en dehors des systèmes juridiques internes ;
- Réglemente les comportements
  - Entre Etats
  - Des organisations internationales
  - Dans certains cas des individus
- Le droit international est créé par les Etats eux-mêmes.

## **LE DROIT INTERNATIONAL HUMAIN**

Les situations de conflit armé exigent nécessitent une série de règles complémentaires mais séparées basées sur une idée très simple, qui est que même les guerres ont des limites.

Ces règles sont communément appelées Droit International Humanitaire ou le droit des conflits armés. Le DIH peut être résumé comme étant les principes et règles qui imposent des limites à l'emploi de la violence durant les conflits armés afin :

- épargner ces gens (« des civiles ») qui ne sont pas directement impliqués dans les hostilités ;
- limiter les effets de la violence (même pour les « combattants ») et la somme nécessaire pour le but de la guerre.

## **DEFINITION DES DROITS PROTEGES**

Quelles sont les Règles fondamentales du droit international dans les conflits armés.

- 1- Les personnes hors du combat et celles qui ne participent pas directement aux hostilités ont droit au respect pour leur vie, leur intégrité morale et physique. Elles doivent, en toutes circonstances, être protégées et traitées humainement sans aucune distinction adverse.
- 2- Il est interdit de tuer ou de blesser un ennemi qui se rend ou qui est hors de combat.
- 3- Les blessés et les malades seront récupérés et soignés par la partie en conflit qui les a en son pouvoir. La protection couvre aussi le personnel médical, les établissements, les transports et équipements. Le signe de la Croix Rouge ou de la Croissant Rouge est le signe d'une telle protection et doit être respecté.
- 4- Les combattants et civils capturés sous l'autorité d'une partie adverse ont droit au respect pour leur vie, dignité, droits personnels et convictions. Ils doivent être protégés contre tous les actes de violence et de représailles. Ils doivent avoir le droit de correspondre avec leur familles et de recevoir du secours.
- 5- Tout le monde a le droit de bénéficier des garanties judiciaires fondamentales. Personne ne sera tenu responsable d'un acte qu'il n'a pas commis. Personne ne sera tenu responsable d'un acte qu'il n'a pas commis. Personne ne sera soumis à une torture physique ou mentale, aux châtiments corporels ou aux traitements dégradants.
- 6- Les parties en conflit et les membres de leurs forces armées n'ont pas un choix illimité de méthodes et moyens de guerre. Il est interdit d'employer des armes ou des méthodes et moyens de guerre. Il est interdit d'employer des armes ou des méthodes de la guerre de nature à causer des pertes non nécessaires ou des souffrances excessives.
- 7- Les parties d'un conflit à tout moment, feront la différence entre la population civile et les combattants afin d'épargner la population civile et les biens. Ni la population civile en tant que telle ni les personnes civiles ne doivent faire l'objet d'attaque. Les attaques doivent être dirigées uniquement vers les objectifs militaires.

Note : Ces règles, élaborées par le CICR résument l'essence du DIH. Elles n'ont pas l'autorité d'un instrument légal et en aucune façon ne cherchent à remplacer les traités en vigueur. Elles furent élaborées avec l'intention de faciliter la promotion du DIH.

## □ QU'EST CE QU'UN TRANSFERT D'ARMES ?

### **Transfert licite**

Il se fait avec l'implication soit active soit passive d'un gouvernement ou de ses mandants. Selon à la fois le droit national et international (conformément à la définition de l'ONU).

Il peut s'agir :

- d'une transaction commerciale directe à partir de la société ;
- d'une vente à travers un intermédiaire ;
- d'une assistance militaire, un don gratuit par un gouvernement ;
- d'une vente par un gouvernement d'un excédent de matériel ;

NB : 80 – 90% des armes illégales proviennent initialement d'un commerce licite.

### **Transfert illégal / illicite**

Il s'agit du transfert qui se fait :

- en violation flagrante du droit national et/ou international ;
- sans accord au contrôle officiel du gouvernement ;
- avec de faux documents ou des agents corrompus du gouvernement.

NB : un transfert peut bénéficier de l'autorisation de l'état (légal selon le droit national) mais illégal selon le droit international.

## □ Qu'est ce qu'un traité ?

« Accords rédigés entre deux (02) Etats ou plus qui les obligent juridiquement à agir d'une certaine façon en conformité avec les termes et conventions édictés dans le traité ».

Plusieurs appellations : chartes, conventions, protocoles, actes, instruments.

### *Les Traités*

Les traités sont parfois perçus comme la plus importante source du droit international du fait qu'ils sont le consentement exprès des parties concernées.

## **2. CONCEPTS LIES AUX OPTIONS PEDAGOGIQUES**

### ▪ Qu'est-ce qu'une **compétence** ?

Une compétence est un « pouvoir – faire global intégrant plusieurs ressources (savoirs, savoir faire, savoir-être) permettant de résoudre une situation significative appartenant à une famille donnée de situations problèmes.

Quelles sont ses caractéristiques essentielles ?

- La compétence exige la mobilisation d'un ensemble de ressources.
- Elle est finalisée, c'est-à-dire qu'elle a une fonction sociale, une utilité sociale
- Elle est liée à une famille déterminée de situations.

- Une compétence est évaluable à travers des situations particulières appartenant à la famille de situations problèmes qui ont servi à l'installation de la compétence
- Elle est complexe : l'installation de la compétence nécessite de la part de l'apprenant une maîtrise progressive d'apprentissages de difficulté croissante.

- Qu'est ce qu'un **objectif d'apprentissage** (OA) ?

C'est un apprentissage systématique constituant une ressource pour la compétence. C'est ce que l'élève doit atteindre au bout d'un leçon (ou de deux ou trois leçons)

- Qu'est ce qu'un **contenu** ?

Le contenu matière est le savoir propre à une discipline. C'est l'objet de l'apprentissage.

- Qu'est ce qu'un **objectif terminal d'intégration** ?

Un OTI est une macro – compétence qui vise à établir la synthèse d'une période assez longue des apprentissages réalisés dans le cadre d'une ou de plusieurs disciplines.

- Qu'est ce qu'une **compétence de base** ?

La compétence de base est considérée comme essentielle à la maîtrise des compétences d'étape . Elle est indispensable à la poursuite des apprentissages ultérieurs. Elle doit être maîtrisée par tous les élèves et évaluée par l'enseignant

- Que faut-il entendre par **famille de situations** ?

Selon Xavier ROEGIERS, une « famille de situation est un ensemble de situations équivalentes, c'est-à-dire de même niveau, et qui sont chacune le témoin de la compétence. « Résoudre une famille de situations-problèmes » signifie que la compétence est délimitée non seulement par les ressources qu'il faut mobiliser, mais aussi par une catégorie de situations. Lorsqu'on sort de cette famille, on est dans une autre compétence.

Exemples :

*Conduire une voiture en ville*

La famille de situations, c'est la famille des différents parcours en ville de même difficulté pour la compétence.

- Qu'est ce qu'une **situation-problème** ?

Une situation problème peut être défini comme un ensemble contextualisé d'informations qui doivent être gérées en vue d'un résultat déterminé ( Xavier ROEGIERS)

Elle doit être perçue comme un problème à résoudre et significative pour l'apprenant. Elle doit également être nouvelle et pertinente par rapport à la compétence. Enfin, la situation problème doit être complexe (comprendre des informations utiles et parasites) et elle doit déboucher sur une production clairement identifiable.

Les éléments constitutifs d'une situation problème sont définis, par X. ROEGIERS, comme suit :

- le contexte qui décrit l'environnement dans lequel on se situe

- les informations qui seront complètes ou lacunaires, pertinentes ou parasites
- la fonction qui précise dans quel but la production doit être réalisée
- la tâche : anticipation du produit attendu
- la consigne : ensemble des instructions de travail

- Qu'est ce qu'une **situation d'entrée** ?

Dans le Guide, il est prévu une situation d'entrée pour chaque compétence. Du point de vue de sa fonction, elle est proche d'une situation problème didactique, avec la différence qu'elle couvre le champ total de la compétence. Elle permet d'identifier tous les apprentissages pertinents liés à la compétence.

- Qu'est ce qu'une **situation d'évaluation** ?

La situation d'évaluation est une situation problème cible permettant d'évaluer les acquis des élèves.

- Qu'est ce qu'une **situation d'apprentissage de l'intégration** ?

C'est une situation problème cible que l'enseignant propose aux élèves, avant l'évaluation, pour leur apprendre à intégrer leurs acquis. Ainsi, elle peut servir d'évaluation formative.

### **PROGRESSION ET ETAPES DE LA DEMARCHE**

La démarche de mobilisation en éducation préventive pour la lutte contre les ALPC reste créative, innovatrice et ouverte sur le champ d'intervention. Elle comporte les étapes suivantes :

- 1- l'information
- 2- la sensibilisation
- 3- la communication
- 4- la mobilisation
- 5- l'animation socio-culturelle.

## **1. L'INFORMATION**

Informé, c'est mettre au courant de quelque chose, avertir, aviser. C'est la première étape de la mobilisation sociale car on ne peut s'engager valablement dans une activité qu'on ne connaît pas.

## **2. LA SENSIBILISATION**

Sensibiliser, c'est rendre sensible à une action, rendre réceptif quelque chose. Il faut donc montrer les intérêts moraux, matériels, collectifs ou particuliers. Ces intérêts doivent être pris en charge par les objectifs de l'éducation.

## **3. LA COMMUNICATION**

Si l'information est la mise en relation des hommes avec les événements, la communication est la mise en relation des hommes entre eux afin de faciliter leur action collective.

Elle doit être le moyen pour mieux agir. Pour que la communication soit effective, motivante et multilatérale. Il faudrait :

- faire connaître les objectifs, les résultats attendus ;
- exposer clairement et franchement les problèmes qui se posent, ce qui se passe ou peut se passer ;
- organiser des échanges d'idées, d'opinions et d'expériences autour ;
- développer partout l'esprit d'équipe ;
- contribuer à réduire les tensions et opter pour le triomphe du consensus ;
- occuper le terrain de la communication et varier les occasions de rencontres ;
- être à l'écoute des préoccupations concrètes des populations ;
- calmer les inquiétudes, expliquer, sécuriser.

## **4. LA MOBILISATION**

La mobilisation peut signifier l'adaptation de la structure de l'économie et de l'administration aux nécessités du temps, et de l'époque, ou une opération mettant sur pied de guerre une armée. Par extension, la mobilisation c'est aussi engager à l'action quelqu'un ou un groupe.

Exemple : Mobiliser les populations d'une ville ou d'un village pour rendre potable d'eau.

Il s'agit de créer un intérêt suffisant pour les faire agir en rassemblant les énergies pour l'accomplissement d'un but. Il faut motiver et inciter à l'action. La mobilisation suppose que les personnes ciblées soient informées des objectifs assignés aux actions à entreprendre et qu'ils y adhèrent afin que la motivation soit durable et l'activité constante.

La mobilisation, dans ce cadre a pour but de faire connaître, d'accepter et de contribuer volontairement à la réalisation de toutes les actions susceptibles de promouvoir les objectifs et les stratégies d'une campagne d'une quelconque préoccupation. de la campagne. L'information, la sensibilisation, la communication et la mobilisation sont quatre volets interdépendants qui favorisent la participation volontaire et active.

## **5. L'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE**

L'animation socio-culturelle vise à communiquer de l'ardeur et de l'enthousiasme à quelqu'un ou à un groupe. Elle doit s'appuyer sur les structures sociales et les pratiques culturelles de références du groupe concerné.

Ici, l'animation socio-culturelle a pour cible prioritaire la communauté éducative. Elle utilise comme entrée les activités artistiques et culturelles.

Elles est organisée dans le cadre de « classes culturelles ». Les classes dites culturelles sont des moments où sur la base d'activités optionnelles, les élèves se livrent à des pratiques éducatives et récréatives.

Placées en marge des heures de cours, elles viennent appuyer les disciplines prévues à l'emploi du temps et peuvent conforter les éléments du programme minimal d'éducation environnementale.

Les classes culturelles peuvent comprendre la musique (réception et animation culturelle, danse traditionnelle, bal populaire, concert, concours de chant...), les arts plastiques (affichage, fresques, bandes dessinées, concours de dessins, exposition), le théâtre (veillées folkloriques).

L'utilité et l'importance de l'approche socio-culturelle dans l'éducation n'est plus à démontrer. En effet, il est prouvé que les disciplines telles que le français, la géographie, l'histoire, les mathématiques, les sciences... ne sont plus suffisantes pour assurer la formation intégrée des jeunes citoyens.

Souvent théoriques, elles ne permettent pas toujours d'aboutir à des changements comportementaux. Les activités outre qu'elles développent la créativité, favorisent ainsi l'activité socio-culturelle. Elles viennent donc compléter l'action de ces disciplines...

### **REGLES DE BASE DE TA SECURITE**

1. Ne va jamais dans les endroits déserts (ruelle, parking, brousse,...). Certains endroits peuvent être dangereux à certaines heures seulement (la cour de l'école par exemple en dehors des heures de classe).
2. Ne va jamais nulle part sans dire à tes parents où tu vas et quand tu reviendras.
3. Ne va jamais seul dans les quartiers où il y a déjà eu lieu des attaques à mains armées.
4. Ne dis jamais à personne sauf à tes meilleurs copains, que tu es seul à la maison. Si quelqu'un téléphone et veut parler à ton père ou à ta mère, dis-lui qu'ils sont occupés et qu'ils ne peuvent pas venir au téléphone. Ne dis jamais qu'ils sont sortis !
5. N'ouvre jamais la porte à qui que ce soit lorsque tu es seul à la maison, ne va pas voir qui est à la porte
6. Tu vois un ami avec une arme, dis-le toujours à ton enseignant, à tes parents ou à un bon ami.
7. Ne va jamais nulle part avec une personne que, peu importante ce qu'elle dit.
8. Ne t'approche jamais d'une arme ou d'un objet semblable à une arme, éloigne toi des jouets en armes
9. Ne demande jamais à tes parents de t'acheter un pistolet, un revolver ou autre objet qui incite à la violence.

## **COMMENT MENER DES ACTIVITES EDUCATIVES ET PREVENTIVES**

Par l'introduction des activités péri-scolaires et également par les activités de classe

### ***1. Activités péri-scolaires.***

L'identification des périodes ou des moments importants de la vie scolaire telles que :

- La récréation, les visites guidées;
- La rentrée scolaire, la remise des cahiers, des prix et rencontres avec les parents ;
- L'Assemblée Générale de l'Ecole, l'installation des Clubs, Gouvernements Scolaires, Foyers Educatifs ;
- L'Assemblée des parents d'élèves, les fêtes de Nouvel An, Korité, Tabaski, Noël... ;
- Mener des activités de sensibilisation, de mobilisation sociale

## 2. Mise en œuvre des activités de classe.

<p><u>Les activités de sensibilisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Qui sensibiliser ? les institutions, les individus qui ont des intérêts communs ?</li><li>- Comment sensibiliser ? Qui informer ?</li><li>- Comment informer ?</li><li>- Théâtre, contes et proverbes, messages, musique, chants et danses, discussion, dessins, débats, histoires, humour ;</li><li>- Activités récréatives.</li><li>- Visites de proximité, correspondances ;</li></ul>	<p><u>Observation, surveillance et alerte</u></p> <p><u>1. Observation</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- En classe : par des documents audiovisuels (cartes, diapos, films, photos) ;</li><li>- En milieu extra scolaire : sorties, visites de sites, classe-promenade.</li></ul> <p><u>2. Surveillance</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place d'une Brigade de Paix</li><li>- Surveillance au quotidien des faits et gestes des jeunes en classe, dans la cour de l'école, dans le quartier ;</li></ul> <p><u>3. Alerte</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Activités de surveillance ;</li><li>- Activités d'identification des jeux que les enfants aiment à pratiquer ;</li><li>- Vérifier la nature des mouvements des enfants et de la population ;</li><li>- Application de techniques simples de résolution pacifique des conflits ;</li><li>- Interdiction des jouets ou cadeaux de fusils ;</li><li>- Mettre en place un club des bâtisseurs de la paix ;</li><li>- Déterminer les attitudes à prendre devant une arme ou un jouet fusil ;</li><li>- De la législation en cours sur les armes ;</li><li>- Informer les autorités compétentes si possibles approcher les détenteurs d'armes et jeux fusils ;</li><li>- Veiller sur les types et la nature des jeux des élèves au sein de l'Ecole pendant la récréation</li></ul>
--	--

<p><u>Les activités de communication et d'information</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Discussion et échange d'idées sur les Armes légères ;</li> <li>- Exploitation et publication des résultats des activités d'enquête et leur traduction sous forme durable (textes, graphiques, schémas, tableaux etc..);</li> <li>- Informations et diffusion des méfaits de la prolifération d'armes légères</li> <li>- Avertissement, films.</li> <li>- Mise en place d'une Brigade;</li> <li>- Dessin, exposition ;</li> <li>- Les fusils et autres jeux malsains à l'école ;</li> <li>- Campagne d'affichage sur les dangers que présentent les jeux d'armes.</li> <li>- Activités d'expression des connaissances et des sentiments qui découlent de la situation de la détention ou de l'utilisation abusive d'une arme ou d'un jeu de fusil</li> </ul>	<p><u>Les activités qui favorisent la prise de conscience : les journalistes en herbe : Radio trottoir</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un groupe d'élèves jouent le jeu en posant les questions sur les dangers de la détention et l'utilisation abusives d'armes ;</li> <li>- Quelles sont les conséquences sur le milieu et sur la vie ;</li> <li>- Quel est votre jeu préféré ? Utilisez-vous les armes en carton dans votre jeu ?</li> <li>- Qui doit lutter contre des jouets guerriers ?</li> </ul>
<p><u>Les activités d'enquête</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ex : enquête à l'école sur les types de jouets utilisés dans la cour et autour de l'école ;</li> <li>- Enquête sur les types d'utilisation des armes à feu, les communautés de vie : village, quartier ;</li> <li>- Enquête sur la perception que les villageois se font des rapports entre l'homme et les armes à feu.</li> <li>- Enquête auprès des parents pour leur demander ce qu'ils peuvent faire pour combattre l'utilisation abusive d'armes légères</li> </ul>	<p><u>Activités de vigilance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne jamais se déplacer seul (e) dans les coins;</li> <li>- Demander des informations sur la situation de sécurité des itinéraires à suivre ;</li> <li>- Ne pas toucher ou s'approcher d'une arme ou d'un objet semblable à une arme ;</li> <li>- Se renseigner sur les indices de violence ou d'insécurité ;</li> <li>- Ne jamais jouer là où accident s'est déjà produit ;</li> <li>- Ne jamais jouer là où l'on a souvent enregistré des coups de fusils ;</li> <li>- Informer les adultes et si possible prévenir les forces de l'ordre ou les autorités ;</li> <li>- Participer aux séances de sensibilisation sur les armes légères à l'école, dans sa famille, dans les quartiers ;</li> <li>- Interdiction des jeux malsains et guerriers en classe et dans la cour de l'école.</li> </ul>
<p><u>Education et Formation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Insertion ou intégration des activités de prévention des risques de la circulation abusives d'armes légères dans le planning hebdomadaire des classes, écoles, quartiers ;</li> </ul>	

Comment mener les activités d'enquête

Les activités d'enquête peuvent avoir une double action :

- a) Dans ce cas l'enquête vise soit à vérifier des hypothèses formulées à l'occasion d'une expérimentation, soit à compléter les données d'une documentation.
- b) Une fonction d'investigation portant sur les questions à élucider

Dans tous les deux cas, l'enquête comprend trois étapes :

**Etape 1** : Elaboration du questionnaire en classe :

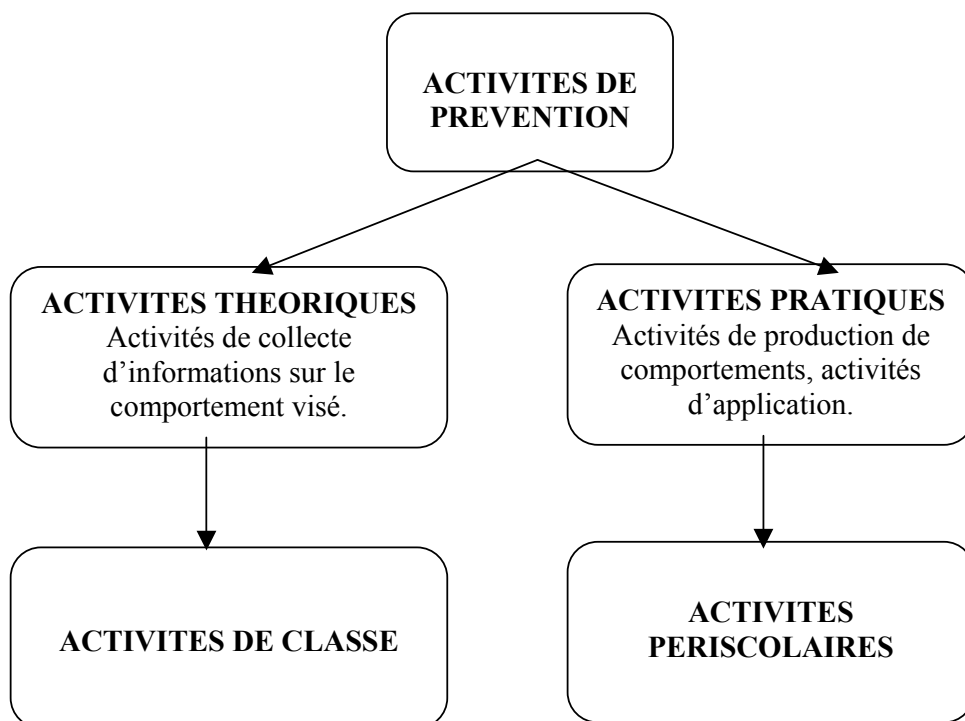
- Faire le point des connaissances (documents et autres) ;
- Identifier les questions ;
- Déterminer le public-cible et les lieux d'investigation ;
- Répartir les tâches entre les groupes ;
- Fixer le moment et la durée de l'enquête.

**Etape 2** : Conduite de l'enquête, activités extra muros

**Etape 3** : Exploitation des résultats en classe

- Classer les réponses par ordre d'importance ;
- Déterminer les solutions et les actions qu'ils découlent de l'enquête ;
- L'insertion de l'activité dans le hebdomadaire ;
- Conduite des activités sur les armes légères en classe, à l'école dans les milieux socio-professionnels et socio-culturels ;
- Discussion sur les causes et les conséquences de la prolifération des armes légères ;
- Expression des sentiments par rapport à la situation ;
- Résultats consignés sous forme de tableau par exemple.

La figure ci-dessous schématise les relations entre les différents types d'activités de prévention.



### **Comment une activité théorique**

Vous devrez déterminer ce que les compétences de base que les élèves doivent acquérir, compétence nécessaire à la prévention de l'utilisation abusive des armes légères.

Les élèves doivent-ils écouter un exposé, une leçon détaillée à ce sujet, écouter un enregistrement, discuter avec vous, avec d'autres personnes, lire un texte, observer un dessin...

### **Comment mener une activité pratique**

Vos élèves ont acquis des informations sur la prolifération des armes et leurs conséquences. Ils doivent ensuite mettre ces informations en pratique. Quelles activités de prévention pratiques devez-vous prévoir ? Pour répondre à cette question, vous devrez examiner le comportement des élèves, les mesures de prévention à respecter.

Dans le cas d'une activité pratique de prévention, l'élève doit être capable de répondre aux questions factuelles :

Quoi ? Qui ? Quand ? Où ? Pourquoi ? Comment ?

## **TYPOLOGIE DE TECHNIQUES ET MESURES DE PREVENTION**

**MISE EN ŒUVRE : Comment introduire des activités de prévention dans les apprentissages scolaires ?**

1. Les activités de classe

- Les compétences exigibles

**Objectif terminal d'intégration (OTI)**

*Les élèves seront capables d'intégrer la culture de la paix et la maîtrise des caractéristiques des armes légères, des conséquences liées à leur détention illicite dans leurs activités de prévention de la circulation abusive des armes légères dans leur milieu.*

**Compétence de base 1 :**

*Les élèves seront capables de promouvoir la culture de la paix dans leur milieu*

**Compétence de base 2 :**

*Les élèves seront capables de mener des activités de prévention de la circulation abusive des armes légères dans leur milieu.*

- Le développement des compétences

**CB 1** : Les élèves seront capables de promouvoir la culture de la paix dans leur milieu

**Situation d'entrée**

*« Seule une démarche soucieuse de mettre en relief les multiples facettes de notre diversité en même temps que les aspirations communes et la solidarité sociale qui nous unissent, et garantissent à tous sans exception la justice et la sécurité, nous permettra d'affirmer sans mentir que nous édifions une culture de la paix ». (Tiré d'un un Rapport à l'ONU).*

Après lecture et exploitation de ce texte avec tes camarades, propose des modalités d'application de cette préoccupation de l'ONU dans ton milieu

## Objectifs d'apprentissages et contenus pour couvrir la CB

Objectifs d'apprentissages	Contenus
Adopter des comportements favorables à la culture de la paix	Notion de culture de la paix Les manifestations de la culture de la paix Les notions de violence et de la non violence Quelques techniques de prévention résolution pacifique des conflits
Réaliser un dossier sur les atrocités de la guerre et de la violence dans le monde (témoignages, coupures de presse, photos...)	Les conséquences de la violence, les conséquences des conflits...
Proposer des actions de vulgarisation de la culture de la paix	Activités de sensibilisation diverses, exposition de dossiers, activités de médiation,...

### Situation d'apprentissage de l'intégration

Redonner la situation d'entrée et/ou d'autres situations significatives de la même nature construite par le professeur

### Situation d'évaluation

En utilisant tes connaissances et les spécificités de ton milieu, rédige une charte de la culture de la paix pour ton établissement.

### Critères et indicateurs d'évaluation

- ❑ **Pertinence** : la charte favorise effectivement la culture de la paix dans l'établissement
- ❑ **Respect des caractéristiques** : le texte respecte les caractéristiques d'une charte

### Barème de notation

Critères	Indicateurs	Note
<b>Pertinence</b>	Tous les articles de la charte favorisent la culture la paix dans l'établissement	<b>6 points</b>
	Les 2/3 des articles de la charte favorisent la culture la paix dans l'établissement	<b>4 points</b>
	Le 1/3 des articles de la charte favorise la culture la paix dans l'établissement	<b>2 points</b>
<b>Respect des caractéristiques</b>	Toutes les caractéristiques d'une charte sont respectées	<b>4 points</b>
	Les 2/3 des caractéristiques d'une charte sont respectées	<b>2 points</b>
	Le 1/3 des caractéristiques d'une charte est respecté	<b>1 point</b>

CB 2 : Les élèves seront capables de mener des activités de prévention de la circulation abusive des armes légères dans leur milieu

### Situation d'entrée

*« Le nombre de morts par armes légères éclipse celui de tous les autres systèmes d'armement – et dans la plupart des cas dépassent largement le nombre des victimes des bombes atomiques qui ont dévasté Hiroshima et Nagasaki. Pour ce qui est du véritable carnage dont elle sont responsables, on peut vraiment qualifier les armes légères d'armes de destruction massive ».*

*Koffi ANNAN, Secrétaire général des Nations Unies, 2000*

- Qu'est ce qui caractérise les armes dont parle le Secrétaire général des Nations Unies
- Qui peut en avoir ? Qui doit en avoir ?
- Pourquoi causent-elles autant de morts ?
- Propose des actions de prévention.

## Objectifs d'apprentissages et contenus pour couvrir la CB

OBJECTIFS	CONTENUS
Définir une arme légère	Les caractéristiques (facilité de transporter et de transférer) Les différentes armes légères : revolvers, fusils d'assaut, carabines militaires et non militaires, canons anti –aériens portatifs, lance –mitrailleuses, grenades, mines anti –personnelles...
Distinguer l'utilisation légitime et la circulation illicite des armes	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Principes du droit international (préservation de la vie, de la liberté et de l'intégrité physique contre toute attaque militaire- opérations internes visant à faire respecter la loi- opération de maintien ou d'établissement de la paix)</li> <li>✓ Utilisation en violation du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains</li> </ul>
Expliquer les conséquences de la circulation illicite des armes légères	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le coût humain</li> <li>✓ La violation des droits civils et politiques</li> <li>✓ L'impact psychologique</li> <li>✓ Violation des droits économiques et sociaux (impact sur l'aide, impact sur les moyens d'existence, impact sur les services de santé, impact sur l'éducation...)</li> <li>✓ Le déraillement du développement</li> </ul>
Expliquer quelques initiatives existantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les raisons qui fondent les actions à mener (nécessité de lutter contre la terreur, accroissement des pertes civiles, augmentation de la criminalité armée, difficulté de contrôler les livraisons d'armes, violences interpersonnelles...)</li> <li>✓ Une initiative internationale (convention cadre sur les transferts internationaux d'armes)</li> <li>✓ Initiatives régionales ( en Europe, en Amérique, en Afrique de l'Ouest...)</li> <li>✓ Initiatives nationales</li> </ul>
Réaliser un corpus de documents sur les atrocités de la circulation illicite des armes légères	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Circulation illicite des armes légères (Coupures de presse, extraits de documentaires, témoignages, Photos, images..)</li> </ul>
Proposer et réaliser des actions de prévention contre la circulation abusive des armes légères	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Poèmes</li> <li>✓ Affiches</li> <li>✓ Dépliants</li> </ul>

### Situation d'apprentissage de l'intégration

Redonner la situation d'entrée et/ou d'autres situations significatives de la même nature construite par le professeur

### Situation d'évaluation

En utilisant tes connaissances et les spécificités de ton milieu, élabore un plan d'action pour la prévention de la circulation abusive des armes légères.

### Critères et indicateurs d'évaluation

- Pertinence** : le plan d'action favorise effectivement la prévention de la circulation abusive des armes légères .
- Faisabilité** : le plan d'action comporte des éléments permettant sa mise en œuvre
- Respect des caractéristiques** : le texte produit respecte les caractéristiques d'un plan d'action

### Barème de correction

Critères	Indicateurs	Notation
<b>Pertinence</b>	Tout le plan d'action favorise la prévention de la circulation abusive des armes légères	04 points
	Les 2/3 du plan d'action favorisent la prévention de la circulation abusive des armes légères	03 points
	Le 1/3 du plan d'action favorise la prévention de la circulation abusive des armes légères	02 points
<b>Faisabilité</b>	Toutes les actions proposées sont accompagnées d'indications permettant leur mise en œuvre	03 points
	Les 2/3 des actions proposées sont accompagnées d'indications permettant leur mise en œuvre	02 points
	Le 1/3 des actions proposées est accompagné d'indications permettant sa mise en œuvre	01 point
<b>Respect des caractéristiques</b>	Toutes les caractéristiques de ce type de texte sont respectées	03 points
	Les 2/3 des caractéristiques de ce type de texte sont respectées	02 points
	Le 1/3 des caractéristiques de ce type de texte est respecté	01 point

## EXEMPLES DE FICHES

**CB 2** : Les élèves seront capables de mener des activités de prévention de la circulation abusive des armes légères dans leur milieu

**OA** : Distinguer l'utilisation légitime et la circulation illicite des armes

**OA** : Expliquer les conséquences de la circulation illicite des armes légères

**Objectifs spécifiques de la leçon** : Après une leçon de 4 heures (plusieurs séances), les élèves seront capables de :

- Définir une arme légère
- Définir ce qu'on appelle une circulation illicite des armes
- Expliquer des conséquences de la circulation illicite des armes légères

**Moyens pédagogiques** : photos, textes, travaux de groupes, exposés, débats

**Durée** : 3 H d'apprentissage + 1H d'évaluation

## DEROULEMENT

### Première séance

- Demander aux élèves, en petits groupes, de proposer une définition « d'arme légère »
- Présentation des hypothèses des élèves (par le rapporteur de chaque groupe)
- Synthèse par le formateur
- Apports d'informations par le formateur (voir pages documentaires) ; montrer des photos

### Deuxième séance

- Situation problème

Malick, le Professeur de mathématique du CEM 2 a été attaqué par des agresseurs. Il sort son pistolet et tire en l'air pour les faire fuir. Les gendarmes arrivèrent après le départ des agresseurs.

- Nous avons entendu des coups de feu, Monsieur
- J'ai été attaqué par des agresseurs ; l'un d'entre eux a d'ailleurs oublié ce couteau.

Malick a été arrêté et condamné par la justice.

### Consignes :

Analyse l'attitude de Malick et dis si tout le monde doit faire comme lui.

D'après toi, pourquoi Malick a-t-il été condamné ?

- Après la compréhension de la situation, recueillir les hypothèses organisés en petits groupes
- Présentation des hypothèses des élèves (par le rapporteur de chaque groupe)
- Synthèse des productions des élèves par le formateur
- Apports d'informations par le formateur ( s'appuyer sur les pages documentaires)
  - présenter les cas de circulation légitime
  - expliquer ce qu'est une circulation illicite : donner des exemples
  - expliquer pourquoi les gens cherchent à en avoir, de manière illicite

### Troisième séance

- Les élèves en petits groupes : leur demander de s'appuyer sur leurs expériences pour recenser des conséquences de la circulation abusive des armes légères
- Présentation des hypothèses des élèves (par le rapporteur de chaque groupe)
- Synthèse par le formateur
- Apports d'informations par le formateur (voir pages documentaires)

### Quatrième séance

Evaluation de la séance

Ecrivez une lettre de deux pages à un ami imaginaire habitant d'une région où circulent marquée par la circulation abusive des armes légères, pour le convaincre de participer à la lutte contre ce fléau.

### Remarques :

- Un OA peut donner lieu à plusieurs OS
- Le formateur doit choisir les séances susceptibles d'abriter les apprentissages (histoire, éducation civique, français..)
- Pour évaluer la compétence elle-même, il faut attendre d'épuiser tous les OA qui la couvrent
- Cette fiche n'est qu'un exemple : on peut s'en inspirer pour l'améliorer, ou préparer d'autres fiches de conduite de classe.

## Fiche 2

**Compétence de base 1** : *Les élèves seront capables de promouvoir la culture de la paix dans leur milieu*

**OA 1** : Adopter des comportements favorables à la culture de la paix

**Contenus** : Les notions de violence et de la non violence

**OS** : Les élèves seront capables d'apprécier la non violence en tant que valeur

**Matériels** : photos, textes d'appui...

### Démarche de clarification de valeurs

➤ **1<sup>ère</sup> étape de la leçon** : Phase de compréhension

Situation de départ : Montrer une photo de Mahatma GANDHI

- Demander aux élèves s'ils le connaissent
- Recenser les informations des élèves sur GANDHI
- Présenter le personnage de manière générale (cette tâche revient entièrement au formateur si les élèves ne connaissent pas GANDHI)

➤ **2<sup>ème</sup> étape de la leçon** : Phase relationnelle (analyse)

- Exposer les caractéristiques de la non violence
- Classer les contraintes et avantages
- Recenser, par le brainstorming les inconvénients des différentes formes de la violence

➤ **3<sup>ème</sup> étape de la leçon** : Phase d'appréciation (choix)

- inviter les élèves à donner leurs sentiments
- leur demander d'exprimer leur choix

➤ **4<sup>ème</sup> étape de la leçon** : Phase d'argumentation

- inviter les élèves à discuter leur choix
- les inviter à justifier leurs choix

➤ **5<sup>ème</sup> étape de la leçon** : Evaluation

Produire un texte de 15 lignes pour expliquer ce que c'est que la non violence, en précisant ce qui la distingue de la poltronnerie.

## **JEUX DE ROLE**

**Objectifs** : présenter des situations sur la circulation abusive des armes afin de permettre aux élèves de jouer leurs rôles.

**Durée** : cinq minutes pour chaque rôle

**Participants** : Groupes de deux ou de plusieurs élèves

**Matériels** : un fichier avec plusieurs cartes ou une boîte de petits papiers

**Méthode** : un groupe d'élèves prend une carte ou un bout de papier, la lit et attribue un rôle et des activités à chaque membre devant leurs camarades de classe, les acteurs doivent représenter dramatiquement la situation et proposer spontanément des solutions.

Après plusieurs représentations, chaque groupe relira sa carte et proposera des réponses aux questions relatives à diverses situations suggérant éventuellement des modifications. Les acteurs ont une liberté totale pour cela.

Appréciation de toutes les solutions par les groupes.

Les enfants jouent au football

Les enfants se battent

Les enfants jouent avec un fusil

Deux enfants jouent à l'épée

Un enfant brandit un fusil

**FAIRE COMPLETER CE TABLEAU PAR LES ELEVES.**

**Rôles et responsabilités des acteurs dans la prévention des risques de la circulation et l'utilisation d'armes légères**

<b>Acteurs/ activités</b>	<b>Education/ formation</b>	<b>Surveillance/ observations</b>	<b>Interdiction de l'utilisation abusive des armes</b>	<b>Interdit de toucher une arme, de fréquenter des endroits dangereux</b>	<b>Sensibilisation, socialisation et mobilisation</b>	<b>Avertissement des autorités</b>	<b>Autres</b>
Elèves							
Enseignants							
Parents d'élèves							
Municipalités							
Directeurs							
ONGs							
Autres (à préciser)							

### **FICHE D'OBSERVATION DES COMPORTEMENTS DES ELEVES**

<b>MOIS</b>	<b>Sept.</b>	<b>Oct.</b>	<b>Nov.</b>	<b>Déc.</b>	<b>Janv.</b>	<b>Fév.</b>	<b>Mars</b>	<b>Avril</b>	<b>Mai</b>	<b>Juin</b>
Utilisation de jeux guerriers										
Développement de bagarres										
Déclenchement de disputes										
Assistance solidarité										
Disponibilité des messages de sensibilisation contre la circulation abusive d'armes										
Relais										
Militants de la non-violence										
Participation à une campagne pour le contrôle des armes										
Observations de l'enseignant ou l'enseignante										

Cette fiche peut être journalière, hebdomadaire ou mensuelle.

**TABLEAU D'ACTIVITES A MENER**

<b>Activités</b> <b>Périodes</b>	<b>Obs., Doc., Exp., Enq.</b>	<b>Act. de prise de conscience et engagement</b>	<b>Activités scientifiques scol. actions</b>	<b>Activités sensibilisation mobilisation</b>	<b>Activités pratiques</b>
Octobre					
Janvier					
Février					
Mars					
Avril					
Mai					
Juin					
Juillet					
Août					

**TEST D'ATTITUDE MESURANT LE DEGRE DE PRISE DE CONSCIENCE**

<b>Enoncé du problème</b>	<b>Choix multiples</b>	<b>Choix définitif</b>
Je rencontre sur ma route une balle d'un fusil	1) Je m'éloigne pour ne pas être attaqué 2) Je cours avertir les autorités 3) A l'aide de mes camarades, j'enterre la balle	- - -
J'aperçois un enfant qui joue avec une arme de son grand-frère	1) Je cours avertir ses parents 2) Je lui indique les dangers d'une arme mal utilisée 3) Je lui explique comment lutter contre la prolifération des armes	- - -

**Compte rendu d'élève**

<b>Action effectuée</b>	<b>Déroulement</b>	
		Le maître peut indiquer aux élèves un plan de compte rendu pour garantir la cohérence du texte <ul style="list-style-type: none"> <li>- nature de l'action</li> <li>- moyens utilisés</li> <li>- organisation du travail</li> <li>- résultats obtenus etc.</li> </ul>

**PRESENTATION DU CADRE DE REFERENCE ET D'ACTION DU GRA-REDEP  
DANS LA CAMPAGNE « CONTROLONS LES ARMES ».**

**INTRODUCTION**

- Qui sommes nous ?
- Objectifs de la Campagne sur Les Armes  
« Contrôlons les Armes »

**POLITIQUE D'EDUCATION A LA CITOYENNETE  
AUX DROITS ET A LA PAIX**

- ACQUISITION DES COMPETENCES
- SECURISATION ET ENVIRONNEMENT PSYCHO-SOCIAL FAVORABLE
- BON ETAT GENERAL DES ELEVES
- LUTTE CONTRE LES FLEAUX
  - Mauvais traitements, châtiments corporels
  - Violences à l'école, bagarres, jeux d'armes ...
- PROMOTION DE RESPECT DES DROITS ET DE LA CULTURE DE LA PAIX
  - Repérer les coins où les violences sont fréquentes

**PARTENARIAT AVEC LES AUTRES ACTEURS**

- COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME
- MINISTERE DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITE
- MINISTERE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
- MINISTERE DE L'INFORMATION
- MINISTERE DE L'EDUCATION
- REPARTITION DES RESPONSABILITES
  - Education : application des programmes de ;Prévention de l'utilisation abusive des armes à l'école ;
  - Développement Gouvernements et Clubs Scolaires ;
  - Comités d'observation et de surveillance ;
  - autres acteurs
- COLLABORATION EFFICACE
- COMITE NATIONAL DE PILOTAGE DE LA CAMPAGNE « CONTROLONS LES ARMES »

**ACTIVITES DU GRA-REDEP DANS LA  
CAMPAGNE « CONTROLONS LES ARMES »**

**CADRE PRINCIPAL D' ACTIONS : 03 AXES**

- Politique d'Education à la citoyenneté aux droits et à la paix à l'école ;
- Education, sensibilisation et mobilisation des élèves, enseignants, parents et population.
- ;
- Enseignement des compétences concrètes de prévention de la circulation non contrôlée des armes ;
- observation, surveillance.

**ACTIVITES D' APPUI**

- Partenariat efficace avec les autres acteurs.
- Partenariat efficace avec la population
- Collaboration avec le comité de Pilotage

**ENSEIGNEMENT DES COMPETENCES DE  
PREVENTION DE LA CIRCULATION ILLICITE  
D'ARMES ET DES JEUX EN FORMES D'ARMES**

- ACQUISITIONS DE SAVOIRS, ATTITUDES, VALEURS ET COMPETENCES DE LA VIE
- IMPORTANCE DE PRISE DE DECISIONS LES PLUS JUSTES EN MATIERE DE PAIX ET DE SECURITE
- CAPACITE DE POUVOIR RESISTER CONTRE LA PRESSION D'UTILISER ABSUIVEMENT UNE ARME

**SENSIBILISATION ET MOBILISATION DES  
POPULATIONS ET AUTORITES**

- ⇒ LES ELEVES CONSTITUENT UN ELEMENT LE PLUS IMPORTANT POUR RELAYER LE MESSAGE DE LA CAMPAGNE AUPRES DES ADULTES
- ⇒ LES ELEVES SONT LES ACTEURS DE LA PROMOTION DE PREVENTION DES RISQUES CAUSES PAR L'UTILISATION ILLICITE DES ARMES LEGERES
- ⇒ LES JEUNES INFLUENT FACILEMENT SUR LES ATTITUDES DES AUTORITES

## STRATEGIES

- ⇒ LE PLAIDOYER
- ⇒ LA CONCERTATION / LA COORDINATION
- ⇒ LA PARTICIPATION
- ⇒ LE PARTENARIAT
- ⇒ LES VISITES
- ⇒ LA DECENTRALISATION / DECONCENTRATION
- ⇒ LE SUIVI ET L'EVALUATION
- ⇒ LE FAIRE-FAIRE
- ⇒ L'EDUCATION
- ⇒ COMMUNICATION

## RESSOURCES

- ⇒ APPUIS DES PARTENAIRES
- ⇒ MEDIAS
- ⇒ AUTRES

## INDICATEURS CLES

- ⇒ PHASE I : - 2004
- ⇒ Une forte prise de conscience des méfaits de l'utilisation abusive des armes légères
- ⇒ 952 des élèves des établissements concernés désapprouvent des jeux guerriers
- ⇒ des parents suffisamment sensibilisés
- ⇒ 03 comités d'observation et de surveillance installés
- ⇒ des parlementaires sensibilisés

## PHASE II : 2005

- ⇒ 30% ECOLES DU PAYS CIBLES
  - 60% ETABLISSEMENTS ENSEIGNEMENTS SUPERIEURS CIBLES
  - DIFFUSION ET VULGARISATION D'OUTILS PEDAGOGIQUES SUR L'EDUCATION PREVENTIVES
  - MEDIATISATION
  - PUBLICATION BULLETIN D'INFORMATION
  - DIFFUSION ET VULGARISATION TEXTES , LOIS SUR LES ARMES

## PHASE III : 2006

- ⇒ 50% ETABLISSEMENTS SENEGAL TOUCHES
- ⇒ 70% MESSAGES CONTROLONS LES ARMES DANS 40% DES ETABLISSEMENTS
- ⇒ RENFORCEMENT ET BON FONCTIONNEMENT COMITES OBSERVATION ET SURVEILLANCE
- ⇒ DIFFUSION BULLETIN D'INFORMATION ET LOIS SUR LES ARMES
- ⇒ AMELIORATION ET RENFORCEMENT RELATIONSS JEUNES PARLEMENTAIRES, AUTORITES GOUVERNEMENTALES

## SUIVI – EVALUATION

- ⇒ EVALUATION EX-ANTE ACTIVITES ECOLES – UNIVERSITES COMITES D'OBSERVATION ET DE SURVEILLANCE
- ⇒ MISSIONS TRIMESTRIELLES DE SUPERVISION/ ENCADREMENT
- ⇒ MEDIATISATION
- ⇒ TOURNEES – SUIVI – ENCADREMENT
- ⇒ VISITES ENCADREMENT RAPPORCHE PAR LES COMITES ET GOUVERNEMENTS SCOLAIRES
- ⇒ EVALUATION ANNUELLE

## CONCLUSION

- ⇒ ECOLE : POINT CENTRAL DES ACTIVITES
- ⇒ JEUNES : ACTEURS IMPORTANTS DE LA CAMPAGNE
- ⇒ POLITIQUE DE DECENTRALISATION
- ⇒ NECESSITE DE PARTENARIAT
- ⇒ DEFINITIONS CLAIRES DE MODES DE COLLABORATION
- ⇒ BONNE CONNAISSANCE DES LOIS SUR LES ARMES
- ⇒ BONNE CONNAISSANCE DE LA POPULATION
- ⇒ BENEFICIAIRES : ECOLES ET LA COMMUNAUTE
- ⇒ ADOPTION PLUS FACILE D'UN MODE DE VIE PACIFIQUE, SAIN ET DURABLE
- ⇒ PROMOTION DE L'EDUCATION A LA PREVENTION DE L'UTILISATION ABUSIVE DES ARMES

*JE VOUS REMERCIE DE  
VOTRE AIMABLE ATTENTION*